

CONCOURS D'ÉLÉGANCE DE VOITURE AUTOMOBILE



C.E.V.A

15 SEPTEMBRE 2018 

 UN PATRIMOINE EN MARCHÉ 

1 - LES ORGANISATEURS

La manifestation est organisée par l'Association Culturelle de Souches sous le parrainage du président de l'Automobile Club de France Monsieur Robert Panhard et le soutien de l'Automobile Club de l'Ouest. Le délégué général et technique du C.E.V.A, Monsieur Alain Benoit est joignable sur cette ligne : 06.07.39.00.05

2 - OBJECTIFS DE LA MANIFESTATION

Il vous est proposé de partager un week-end dédié au Patrimoine, d'assister à un spectacle hippomobile de grande qualité réunissant des meneurs français et européens et de profiter d'un rassemblement d'artisans du patrimoine tout en offrant au public d'admirer des véhicules d'époque de qualité.

3 - DÉROULÉ DE LA MANIFESTATION

Le samedi 15 septembre 2018

A partir de 9h 00 : les collectionneurs sont invités à garer leur véhicule dans la cour d'honneur selon un plan de parking proposé par l'organisateur (limite des arrivées 14h)

10h30 : conférence à deux voix donnée par Messieurs Philippe Grümmer, héritier de la dynastie de carrossier Grümmer et Jean-Louis Libourel, conservateur honoraire du patrimoine intitulée «Cinquante ans de carrosserie»

12h30 : déjeuner gastronomique (un tarif préférentiel est prévu pour les meneurs, les collectionneurs de voiture et les artisans)

14h30 : présentation des voitures hippomobiles (première épreuve du C.I.A.T) devant la grande terrasse et dans la cour d'honneur
- présentation des voitures automobiles (C.E.V.A) dans la cour d'honneur

16h30 : remise des prix du C.E.V.A et parade des voitures devant la grande terrasse

4 - CRITÈRES DE SÉLECTION DES AUTOMOBILES

L'association procédera à l'admission des candidatures en fonction des critères de qualité inhérents à la bonne tenue et au prestige de la manifestation, il s'agit d'un Concours d'élégance.

Afin de maintenir une atmosphère amicale et informelle, le concours n'accepte que 100 automobiles.

Une sélection est opérée pour ne retenir que les automobiles dont le premier type a été construit avant 1968, sauf s'il présente des caractéristiques mécaniques, esthétiques ou historiques particulières.

La participation de répliques ou copies de modèles anciens sera analysée au cas par cas par l'association.

L'élégance vestimentaire sera un atout supplémentaire dans l'attribution des prix.

Toute personne souhaitant participer à cette réunion de voitures est priée de renvoyer sa feuille d'engagement avec le descriptif de sa voiture (document PDF) avant le 31 août 2018 au mail suivant ciat@chateaudesouches.com

5 - INFORMATIONS PRATIQUES POUR LES ÉQUIPAGES

Date : samedi 15 septembre 2018

Entrée : Grille de la Pâquerie sur la D101 au point GPS suivant 48.085957,-0.114562

Lieu : cour d'honneur et parc du château de Souches, 72240 SAINT SYMPHORIEN | Heures d'ouverture: de 9h à 18h

6 - PRIVILÈGES DES ÉQUIPAGES

- deux entrées offertes pour le dimanche 16 septembre

- un porte-clefs souvenir réalisé par la fonderie Macheret par équipage

- une plaque rallye très chic

7 - REMISE DES PRIX

Trois prix symboliques, sous forme de plaque aux armes de Souches, seront remis à l'issue de la présentation des voitures, le prix « Coup de cœur » du château de Souches, le prix « Historique » de l'Automobile Club de France et le prix « Technique » de l'Automobile Club de l'Ouest.

8 - INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LA MANIFESTATION

- Date : 15 et 16 septembre 2018 | Lieu : parc du château de Souches, 72240 SAINT SYMPHORIEN | Horaires : selon les horaires d'ouverture du domaine au public le samedi 15 et dimanche 16 septembre, soit de 9h à 19h

- L'ensemble de la manifestation est payante (gratuit pour les enfants jusqu'à 15 ans), ressource essentielle et presque unique de l'association

9 - FRAIS DE PARTICIPATION PAR AUTOMOBILE : 30€. Payable par chèque à l'ordre de l'Association culturelle de Souches.

10 - ASSURANCE ET GARDIENNAGE

L'association est couverte pour les risques encourus au titre de la manifestation

Chaque participant doit être en règle avec la législation en vigueur et respecter les règles du code de la route, sur le domaine la vitesse est limitée à 20km/h. Les voitures seront exposées dans la cour d'honneur dont l'accès sera filtrée par deux bénévoles.

L'association met à votre disposition un bénévole pour 10 voitures afin d'assurer leur surveillance.

Néanmoins l'association organisatrice décline toute responsabilité en cas de vol ou d'accident.

NOM DU PROPRIÉTAIRE	<input type="text"/>
ADRESSE	<input type="text"/>
EMAIL & TÉLÉPHONE	<input type="text"/>
CIE D'ASSURANCE + N° DE POLICE	<input type="text"/>
TARIF ENGAGEMENT	30€ par chèque à l'ordre de l'Association culturelle de Sourches

DESCRIPTIF DE LA VOITURE

MARQUE	<input type="text"/>
MODÈLE	<input type="text"/>
CARROSSIER	<input type="text"/>
ANNÉE	<input type="text"/>
NOMBRE D'EXEMPLAIRE CONSTRUIT	<input type="text"/>
CYLINDRÉE & PUISSANCE (CV OU BHP)	<input type="text"/>
VITESSE MAXIMALE	<input type="text"/>

 Merci de joindre à ce formulaire une photo de votre véhicule

HISTORIQUE CONNU OU ANECDOTE DU VÉHICULE

FAIT A

DATE

Je renonce à toute procédure à l'encontre de l'organisateur de la manifestation. Lu et approuvé

SIGNATURE :

